

# LA RÉNOVATION COMME LEVIER DE LA NEUTRALITÉ CARBONE



**Charles Arquin**

Associé responsable du pôle rénovation, Pouget Consultants

© Pouget Consultants

L'accord de Paris vise à contenir le réchauffement climatique à 2 °C. Cette cible impose tout simplement d'atteindre la neutralité carbone en 2050, objectif repris dans le Plan Climat du gouvernement.

Une neutralité qui ne pourra être obtenue qu'en réduisant drastiquement les émissions et en augmentant parallèlement les capacités de stockage, cela pour atteindre l'équilibre dans trois décennies (selon la Stratégie nationale bas-carbone, réduction de 50 % en 2030 et 87 % en 2050). Or, le secteur du bâtiment représente près de 45 % de la consommation énergétique nationale et plus de 25 % des émissions de gaz à effet de serre. À nous de faire notre part !

Cette réduction drastique impose une intervention des plus significatives sur le parc des bâtiments existants. La course à la réduction des émissions s'avère une vraie opportunité pour la massification de la rénovation énergétique. Rénover bas carbone, c'est un levier certain pour créer de la richesse en valorisant les bâtiments existants, une chance à saisir.

Les circonstances actuelles y sont particulièrement favorables, avec d'une part l'avènement de l'approche bas carbone dans la construction neuve *via* la future réglementation environnementale et d'autre part la révision de la RT Ex à venir. Ce « rapprochement » des méthodes – réelle mesure de simplification – va permettre des réutilisations de bâtiments existants, et

donc l'application des principes de l'économie circulaire au bâtiment lui-même, ce qui devrait entraîner des réductions d'émissions très importantes. La construction d'un bâtiment conduisant à émettre autant de GES que son exploitation sur 50 à 100 ans (selon les matériaux, l'énergie), alors que les émissions liées aux opérations menées pour le rénover et le requalifier sont sensiblement moins importantes, il est donc préférable de prolonger sa durée de vie. D'autant que, côté « exploitation », le contenu carbone des énergies de réseaux va nécessairement diminuer dans le temps – un autre moyen essentiel pour atteindre la cible. Ainsi, comme pour les réseaux de chaleur et le bois énergie, il

“ La course à la réduction des émissions de GES s'avère une vraie opportunité pour la massification de la rénovation énergétique. ”

importe de considérer le contenu en EnR sur les flux entrants (électricité, gaz) pour la construction comme pour, à terme, la rénovation.

Enfin, des actions sur les logements vacants (près de 3 millions) et sur de travaux « compatibles 2050 » lors des mutations des logements seraient des mesures complémentaires efficaces pour enclencher progressivement une massification responsable. Car le parc existant, c'est la chance à saisir pour embarquer la cible 2050. ■